

SERVICE:
Santé, Affaires Sociales,
Lutte contre la Pauvreté et
Egalité des Chances

Visa du Service:

Visa de Mme la Directrice Générale f.f.

PROJET DE DÉLIBÉRATION - CONSEIL COMMUNAL DU 25 MARS 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° 22.- Maison de l'Egalité des Chances et des Associations (MECA) - fin d'adhésion de l'asbl « Les Outils du Théâtre » et retrait de son siège social - Soumettre au Conseil Communal- Avis de la Section Santé, Affaires Sociales, Lutte contre la Pauvreté et Egalité des Chances.

LE CONSEIL,

Vu l'acte fondateur et le règlement d'ordre intérieur de la Maison de l'Egalité des Chances adoptés par le Conseil Communal en séance publique du 04/10/2004 et modifiés par le Conseil Communal du 26 octobre 2015 qui permettent la disposition de locaux et d'infrastructures pour les associations membres de la Maison de l'Egalité des chances et des Associations ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le courrier reçu en date du 12 février 2019 de l'asbl « Les Outils du Théâtre » demandant sa fin d'adhésion et le retrait de son siège social à la Maison de l'Egalité des Chances et des Associations (MECA) ;

Vu la décision du Collège communal du 20 février 2019 de porter le point à l'ordre du jour de la présente séance ;

Vu l'avis émis par la Section Santé, Affaires Sociales, Lutte contre la Pauvreté et Egalité des Chances en sa séance du 14 mars 2019 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE :

Art. 1.- La fin d'adhésion de l'asbl « APEM-T21 » conformément à leur demande.

Art 2.- De transmettre la présente délibération à l'asbl « Les Outils du Théâtre »

PAR LE CONSEIL,

La Directrice Générale f.f.,

La Bourgmestre,

M. KNUBBEN

M. TARGNION

PROJET soumis au Conseil communal